DOSSIER DE PRESSE
16 JANVIER 2020

Table ronde régionale de BORDEAUX
« Populations et territoires prioritaires »

BORDEAUX METROPOLE sans hépatite virale

CHU Hôpitaux de Bordeaux

SOS hépatites Fédération
Hépatites & Maladies du foie

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE **P. 3**

2. CONTEXTE **P. 4**

3. ENJEUX ET DÉROULÉ DES 1ERS ÉTATS GENERAUX DE L'HEPATITE B **P. 5**

4. TABLE RONDE DE BORDEAUX, « Populations et territoires prioritaires » **P. 6**

5. STRUCTURES IMPLIQUÉES DANS LE COMITE DE PILOTAGE **P. 11**

6. CONTACTS PRESSE **P. 11**

7. ANNEXE. PROGRAMME DE LA TABLE RONDE DE BORDEAUX **P. 12**

SYNTHÈSE

*Dans le monde la **plus meurtrière** et **répandue** des hépatites virales est l'**hépatite B**. **En France métropolitaine**, qui est de faible endémie, **135 000 personnes adultes, en population générale** - hors populations spécifiques telles que les personnes en situation de précarité, dont les personnes migrantes, et tous âges non confondus, les jeunes étant notamment exclus - **vivent avec une hépatite B chronique**.*
*Pourtant, **plus de 82% d'entre elles ne se savent pas contaminées**.*
*A l'occasion de la 8ème Journée mondiale contre l'hépatite, le 28 juillet 2019, SOS Hépatites et les initiateurs des États généraux de l'hépatite B ont rappelé qu'en France, **l'hépatite B ne doit plus être la laissée pour compte des politiques de santé publique !***
***Les enjeux** des 1ers États Généraux de l'Hépatite B sont d'**améliorer le quotidien des** différentes **populations concernées** par l'hépatite B et d'**optimiser les stratégies de prévention, de dépistage, de vaccination ou de parcours de soins**.*
*Les réalités des personnes vivant avec l'hépatite B, leurs parcours, leurs attentes, mais aussi des échanges entre patient.e.s et acteurs régionaux de la prise en charge de l'hépatite B - pour compiler des constats partagés et élaborer des propositions communes d'amélioration - sont au cœur des travaux, ancrant le projet **États Généraux de l'Hépatite B** dans la **démarche de démocratie sanitaire**.*

*Dans le **contexte français de pauvreté** - galopante et saisissante, **d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies** - impacté par la législation, l'émergence de nouvelles problématiques sociales, sans oublier le contexte géopolitique - **le thème de travail de la journée de réflexion à Bordeaux du 16 janvier, organisée par Bordeaux Métropole sans hépatite virale, le CHU de Bordeaux et le réseau SOS Hépatites** - associations de patient.e.s concerné.e.s par les hépatites virales, les maladies du foie et représentant les usagers du système de santé - à l'Athénée Municipal **est « Populations et territoires prioritaires »**.*
*Les **thématiques** de travail en **atelier** sont **1. Les mineur.e.s non accompagné.e.s 2. Les permanences d'Accès aux Soins de Santé et 3. Le dépistage hors les murs**.*

CONTEXTE

Dans le monde

La plus meurtrière et répandue des hépatites virales est l'hépatite B. L'hépatite B est également une infection sexuellement transmissible (IST). Le virus de l'hépatite B (VHB) est extrêmement contaminent : dix fois plus que le virus de l'hépatite C, cent fois plus que le virus du sida. Il se transmet par contact avec le sang - contact direct du sang d'une personne non contaminée avec le sang d'une personne infectée - et d'autres liquides biologiques (le sperme, les sécrétions vaginales, le lait maternel).
L'Hépatite B est responsable de **près de 900 000 décès**, des suites d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. Parmi **les 250 millions de personnes vivant avec le VHB**, environ 80% n'ont accès ni au dépistage ni aux traitements.
L'hépatite B, c'est aussi **1 100 000 nouvelles contaminations par an et par année**.[1].

En France

La France fait partie des pays de faible endémie pour le virus de l'hépatite B.
Il existe des centres de dépistage, notamment anonymes et gratuits, des traitements permettant de stabiliser la maladie, et surtout un vaccin, efficace dans 95% des cas, susceptible d'éviter les nouvelles infections survenant en France ![2]
Pourtant, parmi les **135 000 personnes qui vivent avec une hépatite B** (sachant que l'intervalle de confiance indique l'incertitude suivante associée à cette estimation : la borne inférieure est de 58 224 personnes et la borne supérieure de 313 960 personnes) **82%, soit environ 110 000 personnes, ne se savent pas contaminées[3]**. La prévalence de l'hépatite B chronique en population générale adulte (18-75 ans) vivant en France métropolitaine - hors populations spécifiques telles que les personnes en situation de précarité, dont les personnes migrantes, et tous âges non confondus, les jeunes étant notamment exclus - est ainsi estimée à 0,30%. En effet, certaines populations sont plus vulnérables à l'infection, ou à son évolution délétère, notamment en raison des pratiques et des modalités de transmission, de l'éloignement du système de santé, ou des conditions de vie.
Moins de 50% des adolescents sont vaccinés contre l'hépatite B[4] et les personnes à risque à partir de 16 ans sont également sous-vaccinées.

Lancement des 1ers États Généraux de l'Hépatite B

Face à une telle situation, **SOS Hépatites s'est associée à un grand nombre de partenaires** (associations de personnes vivant avec l'hépatite B, professionnels de santé et institutions de santé), tels que **Bordeaux Métropole sans hépatite virale et le CHU de Bordeaux**, **pour mettre en lumière l'hépatite B, mais aussi l'hépatite D (delta)**, une infection du foie qu'on ne retrouve que chez les personnes atteintes d'hépatite B.

---

[1] Organisation mondiale de la Santé (OMS). *Hépatite B* [en ligne] publié le 5 juillet 2019. Disponible à l'adresse https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/hepatitis-b
[2] Rapport de recommandations 2014. *Prise en charge des personnes infectées par les virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C*. Disponible à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Prise_en_charge_Hepatites_2014.pdf
[3] Santé Publique France. *Prévalence des hépatites B*. [en ligne] publié le 12 juin 2019. Disponible à l'adresse https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/hepatites-virales/hepatites-b-et-d/articles/prevalence-des-hepatites-b
[4] Santé Publique France. *Données de couverture vaccinale hépatite B par groupe d'âge* [en ligne] publié le 29 juillet 2011. Disponible à l'adresse https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/articles/donnees-de-couverture-vaccinale-hepatite-b-par-groupe-d-age

C'est à l'occasion de la 8ème Journée mondiale contre l'hépatite destinée à sensibiliser le public aux hépatites virales, le 28 juillet 2019, que SOS Hépatites et les initiateurs des États généraux de l'hépatite B ont rappelé qu'en France, l'hépatite B ne doit plus être la laissée pour compte des politiques de santé publique et ont lancé les 1ers États Généraux de l'hépatite B !

ENJEUX ET DÉROULÉ DES 1ERS ÉTATS GENERAUX DE L'HEPATITE B

Enjeux

Les enjeux des 1ers États Généraux de l'Hépatite B sont importants :

- Améliorer le quotidien des différentes populations concernées par l'hépatite B,
- Optimiser les stratégies de prévention, de dépistage, de vaccination ou de parcours de soins.

Déroulé

Les 1ers États Généraux de l'Hépatite B comptent 3 temps :

- Un 1er temps de remontée des besoins et attentes des personnes vivant avec l'hépatite B avec l'organisation de 3 panels citoyens dans 3 villes différentes (Paris - ***25 janvier 2020***, Marseille - ***23 novembre 2019***, et en Guadeloupe - ***5 et 6 mars 2020***) et de l'enquête nationale **« Vivre Avec une Hépatite B »**, lancée le 30 septembre 2019, disponible en version papier, en ligne ou avec un.e interlocuteur.trice dans les centres partenaires et par téléphone. . **Elle concerne bien sûr toutes les personnes vivant avec une hépatite B chronique, en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).**

Les réalités des personnes vivant avec l'hépatite B, leurs parcours mais aussi leurs attentes sont au cœur des travaux, ancrant le projet États Généraux de l'Hépatite B dans la démarche de démocratie sanitaire.

L'enquête nationale « **Vivre avec l'hépatite B** » vise à :

- Mieux mettre en avant les véritables conséquences de l'hépatite B.
- Optimiser le parcours de soin et le suivi des patient.e.s souffrant d'hépatite B chronique.

Les résultats permettront de :

- Mieux sensibiliser les autorités de santé et l'opinion publique afin d'obtenir une juste reconnaissance face aux réelles difficultés que rencontrent les personnes vivant avec l'hépatite B.

- Plaider pour des politiques publiques efficaces en matière de prévention et de prise en soin de l'hépatite B.

Riche du plus grand nombre d'expériences de personnes vivant avec l'hépatite B, l'enquête mettra en lumière les véritables conséquences de l'hépatite B sur le quotidien
Les questions suivantes, qui ne sont qu'un aperçu du quotidien des personnes vivant avec une Hépatite B, sont posées tous les jours à SOS Hépatites et au collectif d'expert.e.s :
Est-ce que *je peux mourir à cause de l'hépatite B ?* ***Est-ce que je peux avoir une vie amoureuse*** *?* ***Comment*** *parler de la vaccination contre l'hépatite B à la personne qui partage ma vie ?* ***A*** *mon entourage ?* ***Je suis*** *fatigué(e), est-ce lié à mon hépatite B ?* ***Je suis*** *déprimé(e), est-ce lié à mon hépatite B ?* ***Dois-je*** *dire que j'ai une hépatite B aux professionnels de santé ?* ***A*** *mon employeur ?* ***Pourquoi*** *ne me donne-t-on pas de traitement ?* ***Est-ce que*** *je vais guérir avec le traitement ?* ***Quels*** *sont les effets secondaires ?* ***Est-ce que*** *je peux vieillir avec l'hépatite B ?* ***Fonder*** *une famille ?* ***Je souhaite faire un emprunt, quelles démarches suivre pour que mon crédit soit accepté*** *? …*

- Un 2ème temps de concertation et recueil des propositions d'amélioration avec l'organisation de 6 tables rondes régionales ou journées de réflexion régionales, avec un thème différent pour chacune, qui auront lieu en Guadeloupe, à Bordeaux, Lyon, Prades, Rennes et à Strasbourg.

- Un 3ème temps de consolidation des propositions issues des Etats Généraux sous la forme d'une synthèse qui sera rendue publique en mai 2020.

Une mobilisation unique pour mettre en lumière les hépatites B et D (Delta).

TABLE RONDE DE BORDEAUX
« Populations et territoires prioritaires »

Généralités table ronde régionale des 1ers États Généraux de l'Hépatite B

Comme les 5 autres tables rondes régionales du projet :

- **Prades**, *« Spécificités Ruralité »*, **13 décembre 2019.**
- **Strasbourg**, *« Parcours de soins ville hôpital »*, **21 janvier 2020.**
- **Lyon**, *« Vie quotidienne »*, **11 février 2020.**
- **Rennes**, *« Prévention – dépistage – vaccination »*, **13 février 2020.**
- **Guadeloupe**, *« Spécificités Outre-mer »*, **07 mars 2020.**

La table ronde de Etats Généraux de l'Hépatite B de Bordeaux, le 16 janvier 2020 :

- Est destinée à rassembler une cinquantaine d'acteurs régionaux de la prise en charge de l'hépatite B et les patient.e.s, pour compiler des constats partagés et élaborer des propositions communes d'amélioration.
- Se divise en 3 parties : la présentation du cadre du projet et du sujet de la journée en plénière, suivi des travaux en 3 ateliers, et enfin les débats et élaboration de propositions communes en plénière (*cf. programme annexe 1*).

Populations et territoires prioritaires

Le thème de travail de la journée du 16 janvier est les **« Populations et territoires prioritaires ».** En France, ce cadre est dressé par la Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998. Cette Loi crée particulièrement :

- Le programme régional de l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Le PRAPS a été conforté par la Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 comme l'unique programme obligatoire du projet régional de santé.
Afin de garantir la transversalité et la cohérence des politiques de santé dans la région, l'Assurance Maladie est co-pilote de ce programme, au regard de ses prérogatives en matière d'accès aux droits, aux soins et à la prévention.
Le PRAPS doit par ailleurs concourir aux ambitions de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

« ***Le 6 janvier 2020, le ministère des Solidarités et de la Santé a déterminé les chantiers prioritaires pour 2020 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mise en place fin 2017, avec une attention toute particulière sur la petite enfance.***
Les chantiers prioritaires de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sont la montée en puissance des conventions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi avec les départements, l'élargissement de la contractualisation avec les métropoles et les conseils régionaux, la poursuite des concertations sur le service public de l'insertion et le revenu universel d'activité, le lancement des plans de formation continue des travailleurs sociaux et des professionnels de l'accueil du jeune enfant ou encore le déploiement de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans à partir du 1er septembre 2020.[5] »

- Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

La PASS est un dispositif opérationnel créé pour f**aire face aux inégalités de santé qui touchent tout particulièrement les personnes les plus démunies est une priorité de santé publique.**
Les PASS proposent un accueil inconditionnel et un accompagnement dans l'accès au système de santé des personnes sans couverture médicale ou avec une couverture partielle. Leur rôle est de **faciliter l'accès aux soins des personnes démunies** et de les accompagner dans les **démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.**
Elles sont implantées au sein des hôpitaux afin de disposer d'un accès aux plateaux techniques (service de radiologie, laboratoire de biologie médicale, pharmacie…).
Les Pass travaillent avec un réseau de professionnels médicaux et sociaux : caisses d'assurance maladie, médecins généralistes, Samu social, les centres de santé ou de vaccination, services municipaux de santé et centres communaux d'action sociale, centres spécialisés (hébergement, obésité, cancer, VIH, soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) ; les services de protection maternelle et infantile et le planning familial ; les

[5] Communiqué de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé - *« Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : départ d'Olivier Noblecourt, Vincent Reymond assure l'intérim »*, 6 janvier 2020. Disponible à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/strategie-nationale-de-prevention-et-de-lutte-contre-la-pauvrete-depart-d

centres médico-psychologiques ; les ateliers santé ville ; des opérateurs privés (laboratoires, sociétés d'imagerie) ; des associations humanitaires, etc.
Les missions des PASS sont inscrites dans le PRAPS du projet régional de santé.

Le profil des personnes en situation de précarité, qui s'adressent aux PASS pour obtenir des soins, évolue en raison de la législation (mise en place de la CM, de la CMUC, puis de la complémentaire santé solidaire...), comme en raison de l'émergence de nouvelles problématiques sociales. Sans oublier le contexte géopolitique, qui dirige en grand nombre dans certaines permanences d'autres publics porteurs de lourdes difficultés, personnes migrantes fortement marginalisées - citons dès à présent les **enfants étrangers isolés fortement vulnérables** -, populations en transit ou populations Roms, etc.

*« **Le rapport 2019 du Secours catholique, publié jeudi 7 novembre, dresse un portrait saisissant de la pauvreté en France**. Les 66 000 bénévoles de cette association ont accueilli 1,347 million de personnes, dont 631 000 enfants, en 2018.*
« Les gens s'enfoncent dans la pauvreté, qu'ils soient Français ou migrants, dont les conditions d'accueil se durcissent, constate Véronique Fayet, présidente du Secours catholique. Le revenu moyen de notre public est de 535 euros [par unité de consommation], en baisse de 15 euros, en euros constants, par rapport à 2017. » »[6]

Concernant la législation, il est important de rappeler que le 6 novembre 2019, Le Premier ministre a annoncé plusieurs mesures qui restreignent l'accès aux droits et aux soins des personnes étrangères vulnérables. Les associations de terrain et les organisations de professionnel.le.s de santé alertent sur les conséquences graves de cette politique, représentant un recul sans précédent pour les droits des étranger.ère.s et la santé publique en France. Ces décisions transformeront encore un peu plus l'accès aux soins en un parcours du combattant et feront peser une pression supplémentaire sur les équipes hospitalières, les centres de santé associatifs, les caisses d'assurance maladie et les finances publiques.[7]

Les données de prévalence en populations spécifiques

Les données de prévalence en populations spécifiques disponibles en France sont les suivantes :

- Chez les femmes enceintes :

Des données sont disponibles à partir des données de l'Enquête nationale périnatale (ENP) réalisée en 2016 auprès de l'ensemble des maternités de France entière une semaine donnée et de l'enquête en maternités réalisée en 2011 dans le cadre de l'étude ELFE (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance).
La prévalence de l'hépatite chronique B chez les femmes enceintes a été estimée à 0,8%. Cette prévalence variait :
Entre 0,3 - 0,4% pour les femmes enceintes nées dans un pays de faible endémicité du VHB,
Entre 1,2 - 1,1% pour celles nées dans un pays de moyenne endémicité
Et entre 5,6 – 6,7% pour celles nées en pays de forte endémicité.

[6] Le rapport 2019 du Secours catholique - *« ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE. Personnes migrantes : une même aspiration à vivre dignement – Rapport statistique 2019 »*, 7 novembre 2020. Disponible à l'adresse https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/rs19.pdf
[7] Communiqué de presse - *« Accès aux soins des personnes étrangères vulnérables : 61 organisations tirent la sonnette d'alarme. Le Gouvernement n'entend pas. »*, 18 décembre 2019

- Quelques données en population immigrée :
  - Enquête de prévalence (2004) : région de naissance :
    . Moyen-Orient : 2,5%
    . Afrique subsaharienne : 5,3% (métropole : 0,6%)
  - Données du Comede (2007-2016) (consultation de médecine générale) : région de naissance :
    . Afrique de l'Ouest : 14,3%
    . Asie de l'Est : 10,9%
    . Caraïbes : 7,6%
    . Afrique centrale : 6,8%
    - PASS du Val-de-Marne (permanences d'accès aux soins de santé), Precavir (2007-2015) :

    Région de naissance :
    . Afrique Sub-Saharienne : 10%
    . Europe (OMS) : ~4%
    . Caraïbes / Amérique du Sud : ~3%
    . Asie : ~2,5%
- Chez les enfants étrangers isolés l'avis du Haut Conseil de la santé publique du 7 novembre 2019 relatif au bilan de santé[8] évoque :
  - Données issues des examens de santé systématiques proposés aux enfants étrangers isolés en Gironde entre janvier 2011 et décembre 2013, sur une population originaire d'Afrique (71%), d'Asie (21%) et d'Europe de l'Est (8%) : hépatite virale B chronique : 6%, attente guérison naturelle ou chronicité : 28%
  - Dans le cadre des PRAPS, une enquête en ligne auprès des PASS a été menée dans 75 PASS, 13 services hospitaliers de 11 régions sur la santé des MNA vus en PASS, 2017-2018. Les principaux types de pathologies reconnus comme marquants (par leur fréquence ou leur complexité de prise en charge) par les médecins en PASS sont présentés ci-dessous :

Opinion des médecins de PASS sur les principales problématiques de soins somatiques marquants concernant des enfants étrangers isolés

Types de pathologies marquantes (fréquentes ou complexes)	Nombre d'opinions de médecins de PASS	%
Souffrance psychique, addictions	38	43 %
Douleurs diffuses (sans précision)	30	34 %
Tuberculose, infections à VIH, hépatites virales, IST	20	23 %
Traumato-chirurgie	24	27 %
Dentaire, ORL, OPH	20	23 %
Autres maladies infectieuses	19	22 %
Dermatoses	15	17 %
Pathologies gynéco-obstétricales et urologiques	6	7 %
Dénutrition	5	6 %
Demande d'examen systématique	5	6 %
Motif non médical	3	3 %

[8] Haut Conseil de la santé publique. *Avis relatif au bilan de santé des enfants étrangers isolés* [en ligne] publié le 7 novembre 2019. Disponible à l'adresse https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=753

C'est dans notre contexte de janvier 2020 - début d'année mais aussi d'une nouvelle décennie - de pauvreté « galopante et saisissante », d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies « dense, évolutif, mais également restrictif » que la table ronde des 1ers Etats Généraux de l'Hépatite B de Bordeaux travaillera à apporter des propositions communes d'amélioration, particulièrement sur les thématiques : 1. Mineur.e.s non accompagné.e.s 2. Permanences d'Accès aux Soins de Santé et 3. Dépistage hors les murs.

STRUCTURES IMPLIQUÉES DANS LE COMITE DE PILOTAGE

SOS Hépatites, AIDES, ASUD (Auto-Support des Usagers de Drogues), CHV (Collectif Hépatites Virales) **- TRT5** (Groupe interassociatif traitements & recherche thérapeutique)**, Transhépate, AFEF** (Association Française pour l'Étude du Foie)**, ANGH** (Association Nationale des Hépato-Gastroentérologues des Hôpitaux Généraux)**, APSEP** (Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison)**, COMEDE** (Comité pour la santé des exilés), COHEP (Coordination Hépatites Occitanie)**,CREGG** (Club de Réflexion des Cabinets et Groupes d'Hépato-Gastroentérologie)**, FPRH** (Fédération des Pôles et réseaux de référence et Réseaux Hépatites)**, Médecins du monde, Planning familial, Prométhée Alpes Réseau** (Hépatites en Isère)**, Agence nationale de la biomédecine, ANRS** (Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les Hépatites Virales)**, APHP** (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) **Cochin, APHP Pitié Salpêtrière-Paris, CHU** (Centre Hospitalier Universitaire) **Lille, CHU Rennes, CHU Strasbourg, CIC** (Centre d'Investigation Clinique vaccinologie) **Cochin-Paris, Hôpital de la Croix Rousse-Lyon, Hôpital Saint Joseph-Marseille, INSERM** (Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale)**, BMSHV** (Bordeaux Métropole Sans Hépatite Virale)**.**

CONTACTS PRESSE

Marie Maguin
Coordinatrice Bordeaux Métropole sans hépatites virales
Centre expert hépatites virales Aquitaine
CHU de Bordeaux – Hôpital Haut Lévêque
Marie.maguin@chu-bordeaux.fr
centre.expert.hepatite@chu-bordeaux.mssante.fr
06.37.83.24.79
@BM_SHV BMSHV BMSHV

Pascal Mélin, Président SOS hépatites Fédération, pascal.melin@soshepatites.org, 07.85.62.91.69
Carmen Hadey, Référente SOS Hépatites « hépatite B et vaccination », carmen.hadey@soshepatites.fr, 07.83.71.57.68
Selly Sickout, Directrice SOS hépatites Fédération, direction@soshepatites.org, 06.74.86.44.48
@SOSHepatites www.soshepatites.org Association SOS Hépatites Fédération

ANNEXE. PROGRAMME DE LA TABLE RONDE DE BORDEAUX (1/2)

Table ronde
« Populations et territoires prioritaires »

- Mineurs non accompagnés
- Permanences d'accès aux soins de santé
- Dépistage hors les murs

Salle municipale de la vie associative.
Place Saint Christoly
Athénée Joseph Wrésinski 2nd étage
Accès Tram A et B arrêt Hôtel de Ville

★★★★★★★★★★

Jeudi 16 janvier 2020
9h – 16h

★★★★★★★★★★

BORDEAUX METROPOLE
sans hépatite virale

Entrée libre, places limitées. Inscription recommandée :
www.soshepatites.org

BORDEAUX METROPOLE sans hépatite virale
CHU Hôpitaux de Bordeaux
SOS hépatites Fédération Hépatites & Maladies du foie

ANNEXE. PROGRAMME DE LA TABLE RONDE DE BORDEAUX (2/2)

9h – 9h30 : accueil – café

9h30 – 11h : introduction en plénière

Mot d'ouverture :
Céline Etchetto – Direction CHU de Bordeaux

Le passeport santé :
Annie Burbaud – ARS Nouvelle Aquitaine

HBV Cure. Où en est-on ?
François Dabis – ANRS

Les enjeux de l'hépatite B pour les populations ou territoires prioritaires :
Mathias Bruyand, Santé Publique France

Présentation du dispositif des Etats Généraux de l'hépatite B et compilation des attentes des patients au sujet du parcours de soins :
Pascal Mélin – SOS hépatites

Tour de présentation des participants et recueil des suggestions

11h-11h15 : pause

Atelier A : Mineurs non accompagnés

Animé par :

- Victor de Lédinghen - CHU de Bordeaux / BMSHV
- Agnès Duvocelle - Coordo santé MNA33/ CD33

Atelier B : Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Animé par :

- Marie Boisvert - CHU de Bordeaux / PASS
- Marie Maguin - CHU de Bordeaux / BMSHV

Atelier C : Dépistage hors les murs

Animé par :

- Juliette Foucher - CHU de Bordeaux / BMSHV
- Corinne Vincent - CeGIDD

14h – 15h :

Synthèse des ateliers en plénière

15h – 15h45 :

Débats et élaboration de propositions communes

15h45 – 16h :

Conclusion

@BM_SHV

BMSHV

BMSHV

BORDEAUX METROPOLE sans hépatite virale

CHU Hôpitaux de Bordeaux

SOS hépatites Fédération Hépatites & Maladies du foie

LES 1ERS Etats Généraux DE L'Hépatite B

BORDEAUX METROPOLE sans hépatite virale

CHU Hôpitaux de Bordeaux

SOS hépatites Fédération Hépatites & Maladies du foie